



# COMMUNIQUÉ

## ALICE, SYNDICALISTE, JUGÉE POUR UNE CARICATURE DE SON PATRON

Le 28 mars 2018, après plusieurs mois passés à lutter contre l'insalubrité des locaux de l'entrepôt Mory, la CGT Ondulys sort un tract pour dénoncer à nouveau la situation. Le tract est envoyé dans la foulée à la fédération nationale CGT-FILPAC dont le dessinateur Rust fera une illustration. La direction détourne le dessin en insinuant que la CGT a grimé les salariés en cochons. La CGT Ondulys sort un nouveau tract le 13 avril 2018 intitulé «ne laissons pas le patron détourner l'attention» pour dénoncer cette basse manoeuvre. Le tract est à nouveau envoyé à la fédération nationale CGT-FILPAC. En réponse, le dessinateur RUST, vexé par l'instrumentalisation de son dessin, renvoie l'appareil au patron en le caricaturant en cochon. Alice, responsable de notre profil Facebook, a partagé l'article du site FILPAC-CGT dans lequel se trouve la caricature en question.



**C'est cette démarche que va utiliser Éric Gheysens, notre patron, pour déposer une plainte contre Alice pour injure publique.** Prétextant être touché au plus profond de son être, affirmant que lorsqu'on tape son nom sur Google, on tombe sur cette caricature.

Il a préféré porter plainte contre Alice plutôt que de **s'attaquer à la fédération FILPAC-CGT, responsable du site où est hébergé la caricature, ou au dessinateur RUST, auteur de celle-ci.** D'ailleurs, nous avons fait le choix de retirer de notre page cette publication depuis janvier 2020 et la caricature est bien toujours présente sur Google. **Le patron a encore fait le choix de viser notre déléguée syndicale, personnellement. C'est le 4<sup>e</sup> procès qu'il engage contre Alice. Il a déjà perdu les 3 premiers.**

**Depuis la création de notre section syndicale, il n'a cessé de s'acharner sur la CGT et particulièrement sur Alice.** Isolement, avertissements de travail, licenciements de plusieurs syndiqués, licenciements d'Alice après 3 refus de l'inspection du travail et un recours au ministère...

Cette procédure n'est qu'une nouvelle étape dans la stratégie d'acharnement du directeur d'Ondulys pour évincer toute contestation dans l'entreprise et dissuader les salariés de parler.

**Alice est passée aujourd'hui, mardi 1<sup>er</sup> septembre, devant le tribunal correctionnel de Lille. Délibéré le 6 octobre 2020...**